



L'Essentiel

NEWSLETTER PARTENAIRES

N°3 - AVRIL 2022

Assurer le paiement de prestations à bon droit et aider au développement de services aux familles sont deux sujets au cœur du métier des CAF.

Vous êtes acteur du domaine de l'enfance, de la jeunesse, du logement, de l'animation de la vie sociale, et de la sphère sociale au sens large ?

Cette lettre aux partenaires vous est destinée : diffusée 5 fois par an, elle vous permettra d'accéder à notre actualité, de mieux nous connaître, d'identifier les services que nous pouvons vous rendre.

Bonne lecture !



CHIFFRES CLES 2020

43%

DE PERSONNES COUVERTES DANS L'ALLIER
PAR AU MOINS UNE PRESTATION LÉGALE



ACCOMPAGNEMENT PARTENAIRES

Relais petite enfance

Agréés et financés en partie par la Caf, les relais petite enfance (Rpe) anciennement connus sous le nom de Relais assistants maternels sont reconnus en tant que service de référence pour l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels. Ils ont pour objectif d'apporter aux assistants maternels et aux gardes d'enfants à domicile un soutien dans leur pratique professionnelle.

Les Rpe constituent également un lieu d'information pour les familles à la recherche d'un mode d'accueil et facilitent la mise en relation avec les assistants maternels ou les établissements d'accueil du jeune enfant. Ils accompagnent les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur.

Un livre d'activités inédites réalisé par les RPE de l'Allier à destination de tous les assistants maternels du département paraîtra en septembre 2022.

1200 ouvrages seront distribués au sein des Relais petite enfance de l'Allier.

[Lire la suite](#)

ACCOMPAGNEMENT ALLOCATAIRES

Nouveau : transmettre un document à votre Caf à partir de Mon Compte

Pour faciliter les démarches avec votre Caf, les allocataires peuvent désormais transmettre un document directement sur caf.fr, Espace "Mon Compte", rubrique "mes démarches" ou par l'application mobile "Caf-Mon compte".

Grâce à cette nouvelle fonctionnalité, la transmission des documents à la Caf est beaucoup plus sécurisée que par mail.

Les documents reçus bénéficieront ainsi d'une signature numérique. Ils pourront les retrouver dans la rubrique "mes courriers/courriels".

[Lire la suite](#)

CAF.FR

Envoyer un document avec «Mon Compte»



AU 05/04/2022

16.2 JOURS

DELAÏ MOYEN DE DEMARCHE
PRESTATIONS FAMILIALES



Le Conseil d'Administration a été renouvelé

Le 24 mars 2022, le nouveau Conseil d'Administration de la Caf de l'Allier a été installé pour une durée de 4ans. Découvrez les membres qui le compose en cliquant ci-dessous

[Lire la suite](#)



Le Smiley pass Ados

Pour les jeunes de 14 à 18 ans !

La Caf de l'Allier poursuit son objectif d'accompagnement des jeunes de l'Allier.

Pour cela, elle a renouvelé son action jeune "Smiley Pass Ados" valable sur toute l'année 2022.

[Lire la suite](#)

ACCOMPAGNEMENT

ALLOCATAIRES

Vacances



La Caf de l'Allier est fortement mobilisée en faveur des politiques de la jeunesse. Les études le montrent : la construction des futurs adultes passe par la découverte d'autres contextes, d'autres personnes, d'autres environnements. La question des loisirs et des vacances des enfants et adolescents est ainsi au cœur de nos politiques locales d'action sociale. Soutenir les familles dont les moyens financiers ou les habitudes constituent des obstacles à l'accès aux vacances est une des missions qui nous mobilise, en ce début de printemps.

Nous sommes ainsi propriétaires d'un centre de Vacances, à Brétignolles sur mer, dont nous avons délégué la gestion à une association vendéenne : un fort partenariat nous lie et permet à de nombreux enfants et adolescents Bourbonnais de partir en colonie ou en séjours à l'étranger, chaque été.

Pour les familles qui ne peuvent ou ne souhaitent pas envoyer leur enfant pour un séjour de ce type, nous avons développé un mécanisme de financement de chèques vacances : selon leurs revenus et la taille de leur foyer, les familles s'acquittent d'une part de la valeur de ce chèque, la Caf complète cette contribution et les familles reçoivent des chèques utilisables pour des séjours en famille, des loisirs en plus grande proximité.

Les allocataires concernés sont contactés directement par nos soins .

N'hésitez pas à partager cette information avec vos publics.

[Consulter le guide](#)

Consultez sur **caf.fr** le guide "**Caf, mode d'emploi**" dédié aux **allocataires** de la Caf de l'Allier.



Retrouvez sur **caf.fr** un espace dédié aux **partenaires** de la Branche famille.

[Lire la suite](#)

